

AVIS PUBLIC



DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES

Numéros 1883-397 et 1883-398

AVIS est par les présentes donné aux personnes intéressées que le conseil d'arrondissement de Saint-Léonard statuera sur les demandes de dérogations mineures au règlement de zonage numéro 1886 et ses amendements, concernant les immeubles suivants :

1. Demande de dérogation mineure numéro 1883-397 pour le bâtiment situé aux 7280-7284, rue de Lisieux à Saint-Léonard, lot numéro 1 123 376 du cadastre du Québec, dans la zone H03-04.

Cette dérogation vise à ce que :

- la marge latérale minimale de 3 mètres, exigée à la grille des usages et des normes de la zone H03-04, soit réduite à 0,76 mètre pour le mur latéral ouest du bâtiment résidentiel existant.

2. Demande de dérogation mineure numéro 1883-398 pour le bâtiment situé au 4320, rue Baron à Saint-Léonard, lot numéro 1 121 973 du cadastre du Québec, dans la zone H04-23.

Cette dérogation vise à ce que :

- la marge avant minimale de 6,05 mètres, exigée à la grille des usages et normes de la zone H04-23, soit réduite à 5,77 mètres pour le mur avant du bâtiment existant.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes, lors de la séance du conseil d'arrondissement qui se tiendra **le lundi 5 mai 2014, à 19 h à la salle du conseil de la bibliothèque municipale située au 8420, boulevard Lacordaire.**

Donné à Montréal, arrondissement de Saint-Léonard, ce 15^e jour du mois d'avril 2014.

Guylaine Champoux, avocate
Secrétaire d'arrondissement